



## Achat en démembrement ou location partielle du bien ?

Par **Marie47b**, le **03/01/2016** à **12:26**

Bonjour,

Mes parents, âgés et l'un étant invalide dépendant, souhaitent vivre avec moi .

J'envisage d'acquérir une maison, mais il faudrait qu'elle soit assez grande et adaptée pour nous trois, donc plus chère que si j'achetais pour moi seule.

Le notaire nous déconseille l'indivision (risque de problèmes futurs dans la succession de mes parents) et nous conseille plutôt que mes parents vivent chez moi au titre de locataires. Malheureusement, mes revenus n'étant pas extensibles, ma capacité d'emprunt s'en trouve légèrement insuffisante.

Est-ce qu'une banque peut prendre en considération le loyer que mes parents me paieront pour vivre dans ma maison pour calculer le montant du prêt ?

Sinon, j'ai lu qu'on pouvait acheter l'usufruit d'une propriété, dans ce cas, est-il possible que j'achète la nue propriété et mes parents l'usufruit ?

Merci de vos réponses

Ou, sinon, avez-vous d'autres idées ?